

Lettre d'information du conseil municipal de Ceillac

CEILLAC
(Hautes-Alpes)

La Lettro dou Cousseil

(Juillet 2002)



Chers Amis,

Je suis heureux de vous adresser cette 3^{ème} lettre d'informations municipales.

Vous y trouverez, en toute transparence, comme je m'y étais engagé devant vous, toutes les informations sur les décisions et les projets du Conseil Municipal. C'est à mon sens le moyen le plus efficace de vous faire participer à la vie du village et à la préparation de son avenir.

C'est ainsi que vous pourrez prendre connaissance des grandes orientations du budget dont la préparation et le vote sont des actes majeurs dans la vie municipale.

La commune est confrontée à la réduction préoccupante des possibilités d'aménagement du centre ancien des villages de Ceillac et de la Clapière et des zones jusque là urbanisables, du fait de la mise en oeuvre du Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles. La transformation d'un nombre important de logements meublés en résidence principale ou secondaire nous prive de nombreux lits banalisés. Le village doit au moins maintenir, sinon accroître, sa capacité d'accueil et donc rechercher de nouvelles possibilités de construction. Il le doit d'autant plus que ses équipements touristiques, ses réseaux ont vieilli et qu'il faut aujourd'hui envisager leur

remplacement ou leur profonde rénovation et, par voie de conséquence, se donner les moyens d'en assurer le financement et l'exploitation.



Pour ce qui concerne le ski alpin, de récentes initiatives du Conseil Général permettent d'espérer qu'après une longue période d'incertitude de nouvelles modalités d'investissement et d'exploitation permettront de sauver et de moderniser des outils fondamentaux de notre activité économique.

Sur ces aspects, comme sur bien d'autres, vous trouverez dans cette lettre les réponses à vos interrogations légitimes. Je suis, comme l'ensemble des conseillers municipaux, à votre disposition pour vous apporter tous compléments d'information ou préciser les objectifs que nous poursuivons.

C'est auprès de nous et de nos collaborateurs que vous devez chercher les informations qui vous manquent et faire remonter vos préoccupations, vos besoins, vos suggestions, vos propositions.

L'information et la communication ne doivent pas être à sens unique.

C'est au prix de ces échanges réguliers, directs, sans arrières pensées que nous mettrons un terme aux bruits et aux rumeurs qui caractérisent trop souvent la vie des villages et qui entretiennent inutilement la suspicion ou la méfiance.

Après avoir bien évalué la situation de la commune et établi des partenariats prometteurs, nous serons en mesure, dans les prochains mois, de vous présenter les axes forts de la politique municipale pour les années à venir...

Nous le ferons, ce sera une première, à l'occasion d'une réunion publique qui pourrait avoir lieu fin septembre.

Je souhaite à tous, habitants et vacanciers, un très bon été et je forme le vœu que l'expérience que nous allons tenter ensemble de rendre aux piétons le centre du village nous permettra de faire vivre autrement Ceillac, ce joyau de notre patrimoine commun.

Jean-Claude CARLE

LES GRANDS PROJETS PRIORITAIRES

Dans la lettre d'information de décembre 2001, nous vous avions présenté les projets sur lesquels nous voulions consacrer prioritairement tous nos moyens et toute notre énergie, compte tenu de l'enjeu qu'ils représentaient pour l'avenir de Ceillac :

- Le plan local d'urbanisme et la zone du Mélézet

- La réorganisation du site de ski alpin du Mélézet

A ce jour, ces deux projets ont beaucoup avancé : vous en avez été tenus informés par les comptes-rendus des conseils municipaux et, bien entendu, par les conseillers qui ont toujours été associés, étroitement, à ces projets.

LE DOMAINE DU SKI ALPIN



Le programme de réaménagement du domaine skiable doit répondre à plusieurs objectifs :

- assurer la sauvegarde de notre activité de ski alpin qui dépend pour beaucoup d'un télésiège porteur datant de 1967. Sa fermeture signifierait la ruine de la station.
- mettre en sécurité les pistes et téléskis du domaine bas.
- assurer un meilleur retour entre le haut du télésiège et le bas des pistes du Mélézet.
- garantir un enneigement de qualité sur ce retour.

Le projet correspondant à ce programme comporte donc trois volets :

- la mise en place d'un nouveau télésiège : nous proposons un télésiège débrayable, plus moderne et permettant un accès plus facile, avec une utilisation possible d'été.
- l'amélioration du retour de Girardin, la piste noire étant conservée.
- la mise en place de l'enneigement artificiel sur les pistes retour de Girardin.

La commune a présenté ce projet au Conseil Général et au Parc. Elle poursuit actuellement avec la Commission Ski Alpin, les études plus détaillées qui permettront de définir les financements et de déposer ce projet auprès du Syndicat Mixte qui sera créé avec le Département et dont nous vous informons par ailleurs.

LA ZONE U.T.N. (*Unité Touristique Nouvelle*) DU MÉLÉZET



Dès 1977, le plan d'occupation des sols de Ceillac, voté par la Municipalité de l'époque, avait prévu de réservier pour un développement futur le secteur du Bas-Mélézet.

Les restrictions que nous impose aujourd'hui, et sûrement pour quelques années encore, le plan de risques de la commune, ont amené le Conseil à accélérer nos études pour garantir sur Ceillac la possibilité de construire dans les années qui viennent un minimum de lits touristiques réservés à la location. Pour apporter cette garantie, il faut que la commune dirige cette opération.

Ce programme raisonnable (de l'ordre de 400 lits avec peut-être l'implantation d'un hôtel), qui ne compensera pas la perte de lits locatifs constatée ces dernières années, devrait être géré de façon coordonnée pour répondre aux besoins des centrales de réservation et des professionnels des produits touristiques. Ceci constituerait une offre très complémentaire, et en aucun cas concurrente, à ce qui

existe déjà à Ceillac dans ses locations meublées, et permettrait aussi de montrer aux investisseurs et aux partenaires que nous rechercherons pour la modernisation de nos remontées mécaniques, notre volonté de faire un effort pour augmenter la fréquentation de ces remontées.

Bien entendu, avant d'aller plus loin dans ce projet, nous avons souhaité le présenter à l'ensemble des autorités administratives qui auront ensuite à l'approuver. Pour cela, le Conseil Municipal a invité le 12 juin les représentants de l'Etat, de la Région, du Département et du Parc. Cette réunion nous a permis de présenter un projet qui aura le maximum de chance de succès.

Nous pensons pouvoir, d'ici à la fin de l'année, présenter à l'ensemble des habitants de Ceillac, un projet de programme dont nous discuterons avant de le déposer auprès de l'Administration.

Pour que vive Ceillac, nous devons tous ensemble réussir ce projet qui est l'un des enjeux majeurs des prochaines années.

BILAN D'UNE SAISON

SKI ALPIN



La saison qui vient de s'achever a permis de vérifier que le choix d'une Régie avec de nouvelles bases de gestion, station par station, était bien celui qu'il fallait faire : en effet, malgré un enneigement de mauvaise qualité, la saison ne s'est pas traduite par un mauvais résultat et les budgets ont été respectés dans leur ensemble, permettant à la Régie de verser à la Communauté de Communes la redevance prévue au budget, de l'ordre de 100 000 euros.

Ce bon résultat est dû au travail de tous : chacun s'est mobilisé autour du Directeur, Christian Brevet,

et de son équipe. Les stations du Queyras ont ainsi prouvé que, même dans des conditions difficiles, le ski alpin restait une activité qu'il fallait défendre et protéger.

Pour la saison prochaine, la Régie poursuivra son travail sous la direction de Bernard Gacon qui nous a rejoint après le départ de Christian Brevet ; Bernard Gacon était, jusqu'à ce jour, directeur des stations d'Arèches-Beaufort en Savoie, stations regroupant l'exploitation des domaines alpin et fond.

SKI NORDIQUE



Dans ce domaine il faut reconnaître que le résultat n'est pas satisfaisant. Malgré tous les efforts de l'équipe locale (*H. Gaudin et J. Meissimilly*) et la mobilisation des bonnes volontés, le faible enneigement de début de saison et la gestion centralisée à Aiguilles n'ont pas permis un bon fonctionnement du domaine ni sur le plan technique

ni sur les plans commercial et financier.

Pour l'hiver prochain, l'organisation sera complètement revue, avec une intervention sur les sites de la Régie et une délégation de pouvoir très forte laissée aux responsables locaux pour gérer les décisions d'ouverture, de damage, etc...

L'AVENIR DU SKI ALPIN : L'HORIZON S'ÉCLAIRCIT

Depuis de longues années les stations du Queyras rencontrent de très grandes difficultés pour assurer une bonne exploitation de leur domaine skiable.

Sur le plan de la gestion, nous avons vu que la création d'une Régie, avec de nouvelles règles de fonctionnement, pouvait nous permettre d'arriver à des résultats satisfaisants.

Malheureusement, sur le plan des investissements, nous n'avons pas pu trouver de solutions pour maintenir en bon état de fonctionnement l'ensemble des domaines et, surtout, pour renouveler les installations vieillies avec les risques de fermeture qu'entraîne ce vieillissement.

Le département des Hautes-Alpes a souhaité retenir ce problème comme une de ses priorités. Le

Président du Conseil Général, Alain Bayrou, vient de proposer à l'ensemble des élus du Queyras, la création d'un Syndicat Mixte, associant le département et les communes. Ce Syndicat Mixte aura pour objet l'exploitation de nos stations et en particulier la participation au financement des investissements nécessaires à l'amélioration et au renouvellement de nos installations.

Cette proposition représente pour nous une chance de réussite et de poursuite de notre activité. Ceillac a fait part au Président du Conseil Général de sa satisfaction et de son adhésion à ce projet. Nous nous y associerons aussi en participant aux investissements du secteur du Mélézet et en apportant la possibilité d'accueil touristique que permettra la future Unité Touristique Nouvelle.

LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le budget, voté à l'unanimité en mars dernier, traduit les principaux choix faits par le Conseil pour assurer le fonctionnement et les investissements nécessaires à la vie de notre commune.

- Il s'élève à :
- 790.708 €uros pour le fonctionnement *
 - 1.329.188 €uros pour l'investissement *

* *Le détail de ses chiffres vous est présenté dans le tableau de synthèse.*

Il nous paraît intéressant de vous commenter quelques rubriques :

POUR LE FONCTIONNEMENT

Les impôts et taxes versés par les contribuables de Ceillac (226.157 € sur un total de 790.108 €) représentent 29 % des frais de fonctionnement, le reste des recettes étant apporté par les dations de l'Etat (347.274 €, soit 44 % du total des recettes) et les produits des services assurés par la commune.

La taxe de séjour, elle, contribue au fonctionnement de l'Office du Tourisme (*animations, actions d'accueil, fleurs...*)

Il est à signaler que, pour 2002, le Conseil Municipal a souhaité ne pas retenir une augmentation des impôts.

POUR LES INVESTISSEMENTS

➤ **Les dépenses** les plus importantes concernent les programmes de travaux qui représentent 88% des investissements (1.180.650 € sur un total de 1.329.188 €), à savoir le presbytère, le bâtiment du Thioure, les aménagements pastoraux, la réalisation d'un merlon de protection sur la Viste, la voirie et les bâtiments communaux, l'achat d'un tracto-pelle, la réhabilitation de la chapelle Sainte-Anne et des aménagements de village (*aire de loisirs et place*).

L'ensemble de ces programmes ne sera pas réalisé en 2002 compte tenu des délais

administratifs nécessaires, tant dans les autorisations que dans les financements, mais nous avons décidé de les inscrire dès à présent au budget afin de nous mettre aussi rapidement que possible sur les rangs : il est indispensable d'avoir le maximum de dossiers prêts pour obtenir les autorisations et les financements correspondants. A ce jour, nous pouvons estimer qu'une partie de ce programme sera reporté en 2003, mais nous avons la certitude que le budget de la commune pourra les réaliser sans augmentation des impôts locaux.

➤ **Les recettes** les plus importantes sont les subventions attendues de l'Etat, de la Région et du Département : elles représentent 47 % du budget (623.021 € sur 1.329.188 €). Il est important de noter que les investissements ne seront faits que lorsque ces subventions seront

obtenues par la commune afin de ne pas mettre en difficulté le budget communal, et, surtout, de garder les réserves nécessaires pour les futurs programmes (*protection du village, UTN, aménagement alpin du Mélézet, assainissement*) qui concerneront les années 2003/2004.

BUDGET COMMUNAL 2002 (en euros)

FONCTIONNEMENT	LES DÉPENSES		LES RECETTES	
	Charges à caractère général <i>(fonctionnement, fournitures, navette-ski...)</i>	269 861	Produits de services <i>(locations, redevances, ventes)</i>	52 742
	Frais de personnel	234 881	Impôts et taxes <i>(impôts directs versés par les habitants de la commune : taxes foncière, d'habitation, de séjour et professionnelle)</i>	303 272
	Autres charges de gestion courante <i>(indemnité, fonds de secours, subventions aux organismes et aux associations)</i>	109 603	Dotation <i>(somme allouée par l'État à la commune pour aider à son fonctionnement, le montant étant calculé en fonction de sa population, de sa richesse ...)</i>	347 274
	Charges financières	32 925	Produits financiers	22 402
	Autres charges	23 386	Autres produits de gestion <i>(ex : Thioure)</i>	65 018
	Provision et amortissements	65 212		
	Excédent viré à la section investissements <i>(c'est ce qui est dégagé pour financer une partie des investissements)</i>	54 840		
	TOTAL	790 708	TOTAL	790 708

INVESTISSEMENTS	LES DÉPENSES		LES RECETTES	
	Acquisitions de terrains <i>(nécessaire pour la mise en place du P.L.U. ou de programmes d'équipement)</i>	15 245	Excédent section fonctionnement	54 840
	Études des projets du P.L.U. du P.L.R.	45 084	Excédents reportés des années précédentes	430 799
	Achat de matériel et autres dépenses <i>(ex : informatique)</i>	10 986	Dotations <i>(principalement le remboursement par l'état de la T.V.A. correspondant aux investissements faits par la commune les années précédentes)</i>	56 128
	Travaux et investissements	1 180 650	Subventions d'investissement	623 021
	Remboursement d'emprunts <i>(correspond au capital remboursé sur les emprunts souscrits par la commune avant 2002)</i>	77 223	Autres produits	104 357
	TOTAL	1 329 188	Souscription d'emprunt <i>(emprunts à souscrire par la commune pour assurer le complément des investissements)</i>	60 043

OFFICE DU TOURISME

Hélène Gauthier, en congé de maternité, est remplacée, après appel à candidature et choix de la commission ad hoc, par Aline Guillet qui nous vient de Châteauroux où elle a occupé, plusieurs saisons durant, le poste de responsable de l'Office du Tourisme.

Elle travaille à Ceillac, à mi-temps, depuis le 17 juin et ce jusqu'au 17 décembre.

VIE DE L'ECOLE



L'école d'aujourd'hui ne se résume pas à l'enseignement des maths et du français, certes indispensable, mais est également centrée sur l'ouverture au monde, la connaissance du milieu, l'éveil artistique, le développement de l'esprit critique, l'apprentissage de l'autonomie et de la vie sociale ...

De fait, c'est un peu sur les chapeaux de roue que les enfants ont terminé cette année scolaire avec un séjour d'une semaine en Camargue, très riche, un important travail sur l'image et la création d'un spectacle musical.

Le 21 juin, jour de la fête de la musique, a été l'occasion de présenter les finalisations de ces activités avec la projection d'un film (*entièrement*

En outre, la municipalité a souhaité s'adjointre, jusqu'à l'automne, un chargé de mission, à temps partiel, en la personne de Jean-Marc Fournier, compte tenu du plan de charge important de cet été (*foire expo du Queyras, étude de la filière bois, signalétique...*), pour soutenir l'équipe municipale et l'Office du Tourisme.

réalisé par les enfants de l'école, sous la direction de Céline Carle), le diaporama retracant le séjour des enfants en Camargue et le spectacle musical.

Cette année voit 6 enfants partir en 6^{ème} à Guillestre et ce sont 3 enfants qui intégreront l'école au mois de septembre. L'école comptera donc un effectif de 25 enfants au total (17 "grands" et 8 "petits") avec un nouvel instituteur pour la classe de maternelle-CP, en la personne de Yann Alexandre.

Remercions, pour finir, celles et ceux qui, bénévolement, font bénéficier l'école de leurs compétences en sacrifiant peu ou prou de leur temps.

INCENDIE DU MELEZET

Chacun au village a pu voir s'élever un impressionnant panache de fumée le dimanche 31 mars en début d'après-midi dans le Mélézet.

La cause en était, un incendie de forêt qui a nécessité, pour en venir à bout, l'intervention de l'ensemble des casernes du département. Les pompiers ont eu beaucoup de mal à le circonscrire en raison d'un vent d'ouest important et de la sécheresse marquée du terrain qui a favorisé l'extension rapide des flammes. Longtemps, la crainte d'un changement de direction du vent a fait craindre le pire.

Après 48 heures de lutte et de surveillance, l'heure était au bilan : ce sont plus de 40 hectares

de forêt qui sont partis en fumée... La commune a dû débourser 4573 € (30.000^f) en frais d'intervention et 19 817 € (130.000^f) en travaux d'urgence. Le coût pour la reforestation s'élève à 150,000 € (*un million de francs*) dont une part non négligeable sera supportée par la communauté.

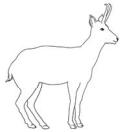
L'enquête de Gendarmerie, toujours en cours, n'a pas pu encore établir précisément quelles ont été les causes du sinistre (*écablage mal maîtrisé ou autre*) ni les responsabilités. Ce qui est sûr, par contre, c'est que les dépenses engagées, et à venir, amputeront d'autant les différents budgets d'équipement, de voirie, de l'école ...

AIRE DE JEUX POUR ENFANTS ~ PARCOURS DE SANTÉ

L'aire de jeux s'améliore en matière d'équipement, avec l'installation de nouveaux jeux, et au niveau sécurisation.

Quant au parcours de santé, saluons la mise en place d'une signalétique explicitant la gestuelle propre à chaque atelier.

COMPTAGE CHAMOIS



Ce sont environ 300 chamois qui ont été recensés lors du comptage effectué le samedi 29 juin 2002. C'est un chiffre encourageant, en hausse, en harmonie avec la tendance nationale qui confirme l'intérêt du plan de chasse. Cette augmentation va de pair avec celle de l'ensemble des autres ongulés, comme le

chevreuil notamment, et ce malgré quelques braconnages regrettables ...

Par contre, la baisse des effectifs des gallinacés (*lagopède, tétras-lyre ...*) est assez inquiétante sans que des raisons précises, apparemment multiples, aient pu encore être établies.

VOIRIE

La municipalité consacre, cette année encore, un budget important à la voirie (76.000 euros). Les travaux en cours ou programmés sont :

- *le raccordement de l'Ochette à la route du Bois Noir*
- *la réfection de la route du Bois Noir*
- *le reprofilage des chemins ruraux desservant les hameaux du Cristillan*

Ce programme, financièrement lourd, vient s'ajouter au programme 2001 dont le coût s'élevait à 794.000 Francs.

Pour les routes départementales, les efforts du conseil général ont permis de sécuriser, par des ouvrages adaptés (*murs de soutènement*), la route d'accès au village (D 60) en 3 endroits sensibles ; une réfection du bitume, sur 4 km, est programmée, sur cette même voie, pour l'automne 2002.

Relevons également la réfection de la rampe d'accès au Pied du Mélézet et d'une portion de la route des Oches vers la Clapière.

ETAT CIVIL (depuis la dernière lettre)

Naissances :



- Elodie (*fille de Nadège et Jean-Yves Richard*), née le 15 janvier 2002
- Ambre (*fille de Céline et Jean-Yves Chabrand*), née le 21 février 2002
- Chiara (*fille de Kattia Delon et Laurent Servera*), née le 31 mai 2002
- Louise (*fille de Sonia Abillard et Jean-Paul Santangelo*), née le 9 juin 2002

Décès :

- Célestin Fournier, décédé le 30 novembre 2001
- Joseph Cony, décédé le 87 décembre 2001
- Martine Portier, née Faure-Brac, décédée le 28 avril 2002

ZONE PIÉTONNE

A titre expérimental, et à l'occasion de la foire-exposition du Queyras, sera mise en place une zone

piétonne, sur une espace limité du village, en réponse à une demande très forte des estivants.

COMITE DES FETES : FOIRE DU QUEYRAS LE 21 JUILLET 2002



Une des maquettes du nouvel autocollant.

speed-ball et d'ultimate, séances de scrabble, spectacles de rue...)

Chaque semaine, le programme des animations proposées est affiché dans tout le village.

Notons 3 points forts pour cet été :

* **Le festival du livre**, dont la clôture s'est faite à Ceillac le 9 juillet, et une exposition à l'Eglise Sainte Cécile sur le thème "La montagne au féminin". Remercions les bénévoles qui ont aidé à la mise en place de cette exposition ainsi que tous ceux qui ont prêté des objets pour l'occasion.

* **La foire exposition du Queyras** (le 21 juillet) qui sera l'occasion d'accueillir plusieurs milliers de visiteurs dans la vallée. Cette foire, c'est l'opportunité de faire découvrir nos atouts et sa réussite est donc importante et l'affaire de tous.

Le thème choisi, pour cette année, est "Les gestes au fil du temps". Des démonstrations ayant trait à l'agriculture, à l'école, au travail du bois ... ponctueront cette journée.

Nous espérons que l'ensemble du village saura se mobiliser afin que nos invités d'un jour repartent avec une bonne image de Ceillac et émettent l'envie d'y revenir.

(Des programmes du déroulement de cette journée sont à votre disposition à l'office du tourisme.)

* **Le Tour Dion**, spectacle de chansons et danses le 6 août. Ils reviennent fêter leur premier passage à Ceillac, il y a 10 ans, avec un nouveau spectacle animé par 40 chanteurs.

AMIS DE CEILLAC



Les actions engagées ces derniers mois sont nombreuses : réfection de la toiture de la chapelle de l'Immaculée Conception, restauration de la bannière de Sainte-Anne et du tableau de Saint-Antoine, organisation de 5 concerts à l'église Saint-Sébastien...

Cette année, sont programmés le remplacement de 2 calvaires, les rééditions de la plaquette consacrée aux chapelles de la vallée et de la monographie, l'élaboration d'une plaquette sur les 2 églises ; la restauration future du poste optique de

Girardin ainsi que les travaux de la chapelle Sainte-Anne seront financés par la commune, le conseil général et l'association des Hôtels Logis de France.

Pour cet été, signalons, entre autres, une nouvelle exposition, en cours de réalisation, sur les hameaux à la chapelle des pénitents, une participation active à l'élaboration de l'exposition "Les femmes dans le Queyras", à l'église Sainte-Cécile, et l'organisation de 8 concerts.

Le 9 août, se tiendra l'assemblée générale annuelle, ordinaire et extraordinaire (*changements des statuts de l'association*).

SKI-CLUB

Excellent bilan pour la section fond cette année...

- Au niveau régional (Provence-Alpes-Côte-d'Azur), le ski-club de Ceillac, obtient, pour la première fois de son histoire, une méritante première place.

- Au niveau national, les bons résultats régionaux ont permis la participation à la course de Praz de Lys, véritable championnat de France des catégories minimes. Chez les filles, Laure Barthélémy s'adjuge la première place dans sa catégorie, Joanne Dakessian s'offrant une très belle 7^{ème} place. Chez les garçons, à l'issue d'une course très disputée et

de très bon niveau, Sébastien Reynaud termine 6^{ème} (1^{er} du comité PACA) et Guillaume Soldeville 53^{ème} (sur 117 concurrents tous très déterminés...).

Pour la section alpin, c'est un peu une saison en demi-teinte avec, malgré tout, les très belles premières places d'Hélène Bérard et de Stéphane Colombet à la course des Orres.

Des résultats encourageants chez les plus jeunes laissent augurer, pour l'avenir, de bons résultats.

